



Adhérer à **DMC**, c'est:

- ✓ Etre informé et participer à des conviviales à terre comme sur l'eau (BBQ, soirées à thème, ...)
- ✓ Profiter des locaux de la Base Nautique de la ville de Port Saint Louis du Rhône, et donc, d'une douche chaude pendant les horaires d'ouverture de ceux ci.
- ✓ Rencontrer d'autres pratiquants et partager avec eux infos, videos, covoiturage, ou autres.
- ✓ Faire vivre un club historique du kitesurf en France: organisations de conviviales, épreuves de championnats de France ou même compétitions mondiales ou nationales.

Se licencier à la FFVL, pourquoi ?

- ✓ Donner du poids à la section Kitesurf au sein de cette fédération mixte.
- ✓ Etre couvert en cas de dommage à autrui, et le cas échéant, s'assurer soit même et son matériel.
- ✓ Participer à des compétitions
- ✓ Faire vivre une région, à terre et sur l'eau.
- ✓ Vous êtes déjà licencié et votre numéro est le

Signature :

INFORMATION ADHERENT

NOM

Prénom

Né(e) le |_|_| |_|_| |_|_|_|

Adresse

.....

Code postal |_|_|_| **Ville**

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|

@Mail

REGLEMENT INTERIEUR

J'ai pris connaissance et accepte les termes du règlement interne à l'association Delta Mistral Camargue.

(cocher la case)

PRATIQUE DU KITESURF

- Freestyle
- Foil
- SurfKite
- Speed
- Freeride
- Snowkite
- Terrestre